

F3 Indemnisation Refusée

La plupart des Roms et Sinti ne recevaient aucune indemnisation pour les biens perdus ou détruits, notamment leurs maisons. Souvent, les maisons des Roms étaient construites sur des terrains communaux et, en général, ils ne savaient pas qu'il fallait les enregistrer dans le cadastre. C'est pourquoi, après la guerre, la majorité des survivants ne possédaient aucun papier officiel attestant qu'ils avaient possédé une maison ou que leur maison avait existé.



1910

1951

1928-38

💡 Saviez-vous

... que des centaines de quartiers rom avaient été détruits intentionnellement par les autorités locales?

... que c'est seulement 50 ans après la fin de la guerre que les Roms commencent à recevoir des indemnisations pour leurs biens perdus?

✎ A vous

Encore aujourd'hui, il y a des personnes qui perdent tous leurs biens et leurs documents dans une guerre. Quelles sont les conséquences pour ces personnes et qu'est-ce qu'elles peuvent faire?

📷 La photo

Photographie de police du quartier rom à Unterschützen dans le Burgenland prise vers la fin de 1920. Archives régionales Burgenland, Eisenstadt/ Autriche.



<https://www.romasintigenocide.eu/fr/f>